



LE VOIVRAIS

Informations municipales de Voivres-lès-le Mans

Novembre 2015

Chers habitants de Voivres,

Les vacances d'été sont bien terminées, celles de Toussaint également, mais le beau temps nous accompagne doucement vers l'hiver. La rentrée est faite pour tout le monde, et je vous invite à prendre connaissance de quelques informations.

Du côté de l'école

Son effectif se porte à 166 élèves. Le nombre d'élèves par classe est correctement réparti pour favoriser une bonne intégration et une scolarité satisfaisante pour nos jeunes voivrais.

De nouvelles activités ont été mises en place au sein des TAP (Temps d'Activités Périscolaires pris en charge par la commune) qui se déroulent comme précédemment le vendredi après-midi : cette année la boxe, le chant et le livre devraient satisfaire les enfants.

Du côté de la médecine

Un nouveau groupe de travail et réflexion se met en place au niveau de la communauté de Communes pour tenter de remédier au départ de médecins sur notre territoire.

Ce travail se fait en collaboration avec les paramédicaux du secteur. Faisant partie de ce groupe de travail, si vous avez des interrogations ou des remarques, n'hésitez pas à m'interpeler. Je vous tiendrai informés de l'évolution.

Du côté des finances

La situation financière n'est pas alarmante, cependant nous devons rester vigilants. Comme je vous l'avais dit auparavant, et dans le souci de ne pas vous surprendre, je précise qu'une légère augmentation des taux, même si rien n'est décidé à ce jour, n'est pas à exclure. Cette augmentation, si elle se fait, sera raisonnée.

Du côté des travaux

Nous allons poursuivre petit à petit l'embellissement de notre village, achever ce qui est débuté.

La mairie a besoin d'un « toilettage » et certaines réparations deviennent indispensables comme les murs en façade et les corniches qui représentent à certains endroits un danger.

Des aménagements intérieurs vont être également réalisés.

Les travaux du parking du cimetière sont en bonne voie, afin de permettre un meilleur stationnement. Le nouveau portail installé facilitera l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Enfin et malheureusement je suis obligée de vous alerter à nouveau sur les points d'apports volontaires qui ne doivent pas être un lieu sauvage de dépôts d'ordures ménagères. Les agents techniques de la commune ne sont pas là pour faire le tri des particuliers qui déposent sciemment leurs déchets en faisant fi du voisinage et de l'environnement. Des courriers ont été adressés aux personnes concernées ayant trouvé des papiers avec adresse à l'intérieur des sacs. Il serait dommage d'avoir recours aux amendes, mais s'il le faut, je le ferai.

Dans le bulletin de décembre 2014 nous évoquions la prolifération des chats.

Nous avons encore des signalements de chats en masse sur la commune et de chatons déposés, abandonnés chez des particuliers. Je me permets donc de vous rappeler que la stérilisation n'est pas contre nature.

Enfin et pour conclure, l'équipe municipale souhaite maintenir le dynamisme de notre village et préserver son bien-être. Tous les élus sont animés d'une vive envie de faire de Voivres un village où il fait bon vivre.

Parallèlement à l'attention que chacun porte au quotidien sur la commune, des animations à thèmes vous seront proposées ainsi qu'un spectacle « divertissement », le 21 mai 2016. Nous ferons une information plus détaillée dans quelques temps.

Je vous invite à regarder avec attention le flyer que vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres concernant le réveillon de la St Sylvestre.

Et si nous passions ensemble de 2015 à 2016 !

Martine Couet



Photo prise le 11 novembre 2015

..... Pour information

..... Limitation de vitesse et pose de signalétique
lotissement de la Grande Courtardière.

..... Le radar pédagogique installé du 29/05 au 03/07 a
relevé :

- une vitesse moyenne de 46 km/h
- une vitesse maxi de 93km/h
- 34% d'excès de vitesse
- 85% des véhicules roulent entre 0 et 56km/h.
- une circulation plus faible le mardi
- une circulation plus importante le jeudi

..... Assainissement

..... Le Conseil municipal a voté à l'unanimité l'instauration
d'une part fixe par branchement et par an à partir de 2016,
ainsi que l'augmentation de la part variable de 0.04€ par
m3 afin d'équilibrer les futurs budgets d'assainissement.

Le coût de la redevance assainissement reste toutefois
modéré au regard des communes environnantes.

..... Aménagement / bâtiment

..... Dans le cadre de l'obligation pour la commune de se
mettre aux normes d'accessibilité, l'entreprise SIGMA a été
retenue pour un montant de 2598 € HT afin de faire un état
des lieux de la commune des ERP (établissements ouverts
au public). Le dossier établissant le programme de travaux
a été déposé en Préfecture (montant estimé à 42 832€).

..... Environnement

..... La MFR de la Ferté-Bernard est intervenue sur le
terrain des Vallées.

..... Lotissement de Bel Air, les travaux d'arrachage des
arbustes ont commencé, certains plants vont être réutilisés
sur la commune.

..... Le scolaire et la jeunesse

..... La Communauté de communes a mis à notre
disposition le minibus pour les enfants inscrits aux
mercredis récréatifs pour se rendre à Louplande.

Pour toutes informations, contactez :

Cyrille au 06 63 43 57 20 -

animjeunes.voivres@yahoo.fr

..... Autres

..... La SNCF a installé un nouvel abri et mis en place un
écran pour informer des horaires de train.

..... Vos prochains rendez-vous

- **La Municipalité** organise une soirée pour le Nouvel an
70€ pers, 10€ enfant – de 12 ans.

Réservation en Mairie ☎ 02 43 88 52 50

- VOIVRES ANIMATION LOISIRS

Organise **une soirée cabaret** le 20 février 2016

35 € par personne repas et spectacle compris

Vins non compris

Réservation avant le 10 décembre au 06 83 26 21 09

Ou par mail : voivresanimationloisirs@gmail.com

..... Etat civil



(de juillet 2015 à ce jour)

Naissances

- MURZEAU Eden	06/07/2015
- LUSSON Enéa	29/07/2015
- DESGRANGES Louane	20/08//2015
- PORCHER Emilio	25/08/2015
- DANGEUL Sidjé	15/09/2015
- FERRE Louis	01/10/2015
- LANDEAU Laura	07/10/2015
- STEPHAN Noa	18/10/2015



Mariage

- ROUSSEAU Anne et ANDRAULT Nicolas
04/07/2015
- RACINE Aurélie et BERGER David
05/09/2015



Décès

- HERVÉ Jocelyne née BROUTÉ	06/05/2015
- HERVÉ Pierre-Jean	06/07/2015
- MENANT Coralie née ALLAIRE	25/08/2015
- CONILLEAU Michel	06/10/2015

..... Informations pratiques

**Les permanences à la Mairie restent inchangées
cet été.**

Horaires d'ouverture

Lundi	9h00-12h00	15h00-18h00
Mardi	9h00-12h00	fermé l'après-midi
Mercredi	9h00-12h00	13h30-16h30
Jeudi	9h00-12h00	fermé l'après-midi
Vendredi	9h00-12h00	15h00-18h00

Maire et adjoints

Présence du Maire et des adjoints tous les samedis
matins de 10h à 12h.

Possibilité de rencontrer le Maire et les adjoints sur
rendez-vous :

☎ **02 43 88 52 50**

Ou mail : voivres.les.le.mans@wanadoo.fr

..... A ne pas oublier



Les vendredis 27 novembre 2015 et 4 décembre
2015 de 15H à 18H.

Les samedis 28 novembre 2015 et 5
décembre 2015 de 10H à 12H.

**Si des foyers n'ont pas besoin de sacs
poubelles (surplus de l'année précédente).**

Merci de prévenir en Mairie.

